

Consignes et évaluation des UE Séminaire

Intentions d'apprentissage

Les séminaires Arpège visent à favoriser chez les étudiant·es du Réseau de Masters l'acquisition de savoirs et compétences spécifiques :

Intention 1 : sensibilisation aux problématiques d'égalité

Intention 2 : capacité à mobiliser des ressources bibliographiques sur le genre, les féminismes

Intention 3 : capacité à mobiliser des savoirs issus d'autres disciplines

Intention 4 : développement des connaissances théoriques et/ou méthodologiques

Consignes de rendu

Les étudiant.es souhaitant valider des UE de séminaires devront adresser par mail à l'équipe pédagogique ARPEGE (mastersa@univ-tlse2.fr) un dossier synthétique sous format .pdf aux dates suivantes :

- premier semestre, session 1 : 12 janvier 2024
- second semestre, session 1 : 24 mai 2024
- premier et second, semestre session 2 : 28 juin 2024

Le dossier sera rédigé en police 12, texte justifié, interligne 1,5 et ne devra pas dépasser 5 pages de texte. Ce dossier comprendra 4 éléments :

- une synthèse construite à partir de l'analyse de 2 (maximum 3) séances de séminaire.
- une bibliographie de référence (maximum 1/2 page).
- un compte-rendu réflexif qui souligne les apprentissages effectués par l'étudiant.e lors des séminaires, en lien avec le projet personnel, professionnel et/ou de recherche. On pourra se référer aux intentions d'apprentissage pour identifier les savoirs et compétences.
- une copie de l'attestation de présence signée par les responsables des séances de séminaire.

Évaluation

Les UE séminaire (DVRS902T et DVRS112T) seront évaluées par l'équipe pédagogique ARPEGE. Les dossiers feront l'objet d'une évaluation critériée. Ces critères découlent du cadre de référence du supplément au diplôme.

- **Critère 1** : 10 points - Respect des attendus de la note de synthèse. Capacité à poser une problématique et à en identifier les enjeux du point de vue du genre et/ou des féminismes. Clarté, cohérence et structure.
- **Critère 2** : 3 points – capacité à situer des références dans le champ scientifique, compétences en recherche documentaire.
- **Critère 3** : 5 points – capacité d'analyse, de réflexivité et de distanciation critique, cohérence du propos.
- **Critère 4** : 2 points – assiduité

Exercice de la synthèse

L'exercice de synthèse permet de développer des compétences théoriques mais aussi méthodologiques pour votre recherche et votre future vie professionnelle. C'est un exercice qui demande de la rigueur et de la précision.

Pour réussir l'exercice de synthèse, il est nécessaire d'avoir eu une écoute active lors des séminaires et d'avoir effectué une prise de note efficace.

La synthèse est une restitution structurée. Elle vise à faire acquérir au lecteur / à la lectrice un savoir. Pour cela, vous devez produire un texte clair et concis. En effet l'objectif de la synthèse est de présenter, de manière organisée, les enjeux soulevés par les séances de séminaires.

Votre propos est structuré par une problématique transversale. C'est à vous de définir cette problématique. Vous pouvez pour cela identifier une thématique fédératrice à partir de laquelle vous pourrez formuler votre problématique. Pour cela, il faut identifier les idées et leurs articulations puis les confronter pour voir quelles sont les relations qui s'établissent entre les idées. Des idées peuvent se renforcer, se compléter, s'opposer... La mise en tableau des unités de sens offre une vision « panoramique » et facilite la confrontation. Cette astuce peut vous aider à faire

émerger la problématique. Celle-ci constitue véritablement un axe de lecture transversal aux séances de séminaire. La problématique peut identifier un ou plusieurs enjeux ou points de tension qui feront l'objet des développements.

À partir de la problématique fédératrice et de la confrontation vous devez proposer un plan argumenté. Un plan réussi :

- correspond à la problématique
- est progressif : les idées s'enchaînent logiquement
- comporte des transitions et des liens logiques, mettant en évidence sa structure
- permet de traiter les séminaires ensemble, et non successivement. Le choix du plan dépend de la problématique spécifique.

La rédaction de la synthèse est organisée de la manière suivante : une introduction, un développement, une conclusion.

L'introduction ne doit donc pas être trop longue. Il s'agit de cadrer la réflexion et d'annoncer un plan structuré. L'introduction démarre souvent par une phrase d'accroche, mais veillez à éviter les banalités ! On présente ensuite la problématisation et la présentation du corpus de séminaire puis l'annonce du plan.

Le développement est progressif et organisé par des transitions qui assurent la progression logique du raisonnement. Vous pouvez donner des titres aux parties de votre développement mais ce n'est pas obligatoire.

La conclusion doit être courte. Dans la conclusion, vous répondez à la problématique. Elle reprend les idées centrales de la synthèse et souligne leur articulation logique. Éventuellement vous pouvez faire une ouverture en évoquant une idée nouvelle, mais seulement si elle s'inscrit en cohérence avec votre développement.

Enfin, il faut bannir tout jugement de valeur dans une synthèse (attention aux adjectifs!). L'écriture doit être claire, dans un style épuré. Employez des phrases simples, avec une recherche systématique du mot juste, le respect de la concordance des temps, la maîtrise des règles de ponctuation. En bref, évitez l'approximation !

Et bien sûr, n'hésitez pas à consulter des ouvrages de méthodologie en cas de besoin. Bon travail !